

**Présidence de Mme Marlène Voutat, présidente**

**Membres absents excusés :** Mme Caroline Alvarez ; Mme Eliane Aubert ; M. Xavier Company ; Mme Magali Crausaz Mottier ; Mme Anne-Françoise Decollogny ; Mme Line Golestani Droel ; Mme Latha Heiniger ; M. Sébastien Kessler ; Mme Astrid Lavanderos ; Mme Françoise Longchamp ; M. André Mach ; Mme Sandra Pernet ; M. David Raedler ; M. Benjamin Rudaz ; Mme Graziella Schaller ; M. Gianni-John Schneider

**Membres absents non excusés :** M. Xavier de Haller ; M. Benoît Gaillard ; Mme Sara Gnoni ; Mme Sara Soto.

**Membre démissionnaire :** M. Manuel Donzé

Membres présents	79
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	99

---

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

---

**Rapport sur  
postulat**

**de M. Denis Corboz :**  
**« Développement de l'aide de livraison à domicile »**

**Rapporteuse : Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.)**

*Discussion*

M. Denis Corboz (Soc.) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Karin Roch (Les Verts) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Bertrand Picard (PLR)

*Vote s/postulat*

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

---

**Postulat**

de Mme Alice Genoud (Les Verts) et consorts : « *Pour que les 20-30 ans puissent aussi monter dans le bus* »

*Discussion préalable*

Mme Alice Genoud (Les Verts) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Matthieu Carrel (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

---

<b>Postulat</b>	de Mme Anita Messere (UDC) et consorts : « <i>Les Lausannois en marche dès l'enfance</i> »
<i>Discussion préalable</i>	Mme Anita Messere (UDC) ; M. Vincent Brayer (Soc.) <u>qui demande le renvoi en commission.</u>  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.  _____
<b>Postulat</b>	de Mme Anita Messere (UDC) : « <i>Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou !</i> »
<i>Discussion préalable</i>	Mme Anita Messere (UDC) <u>qui demande le renvoi à la municipalité.</u>  Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil <b>décide</b> :  de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.  _____
<b>Postulat</b>	de Mme Françoise Longchamp (PLR) et consorts : « <i>Améliorons la gouvernance du CFL comme la loi l'exige !</i> »
<i>Discussion préalable</i>	M. Fabrice Moscheni (UDC) <u>qui demande le renvoie en commission</u> ; M. Vincent Brayer (Soc.) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u> ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic.  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.  _____
<b>Interpellation</b>	de M <sup>me</sup> Anita Messere et consorts : « Le Petit Théâtre est en ruine, qu'attend la Municipalité pour le rénover ? »
<i>Discussion</i>	Mme Anita Messere (UDC).  Le Conseil prend acte de la réponse municipale.  _____
<b>Interpellation</b>	de M <sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu et consorts : « CBD en libre-service : quelles réglementations ? »
<i>Discussion</i>	Mme Thanh-My Tran-Nhu (Soc.) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (Dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en oeuvre pour faire respecter l'interdiction de faire de la publicité visible pour le CBD au nom de la protection de la santé publique, en particulier celle des mineurs-es.</i> »

<i>Vote s/résolution</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, <b>approuve</b> la résolution de l'interpellatrice</p> <p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p> <hr/>
<b>Interpellation</b>	<p>de M. Jean-François Cachin : « Auberge du Chalet-à-Gobet après l'EVAM, une réouverture de l'auberge est-elle possible en faveur du public ? »</p>
<i>Discussion</i>	<p>M. Jean-François Cachin (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture (LEA) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de LEA</p> <p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p> <hr/>
<b>Interpellation</b>	<p>de M. Manuel Donzé (CPV) et consorts : « <i>Les coûts de la réorganisation de directions en 2016</i> »</p>
<i>Discussion</i>	<p>M. Axel Marion (CPV).</p> <p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p> <hr/>
<b>Rapport sur pétition</b>	<p><b>du collectif des habitants et de l'Association Campagne des Bergières et consorts, par M. Jean-Pierre Capelli (1334 sign.) : « Pour le maintien du parc public situé sur le toit de la Migros des Bergières : contre la construction de 3 immeubles de 4 étages de logements (84) sur ce parc »</b></p> <p><b><i>Rapporteur : M. Pierre Oberson (PLC)</i></b> <b><i>[pour la commission des pétitions]</i></b></p>
<i>Discussion</i>	<p>Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Valéry Beaud (PLR) ; M. Robert Joosten (Soc.) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Henri Klunge (PLR) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. M. Grégoire Junod, syndic ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts)</p>
<i>Amendement (dépôt)</i>	<p>« <i>Le Conseil communal accorde un délai de 3 ans à la Municipalité pour présenter le rapport-préavis sur l'objet de cette pétition</i> »</p>
<i>Vote s/pétition</i>	<p>Le Conseil, par 68 oui, 1 non et 3 abstentions, <b>décide</b> :</p> <p>de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 <i>litt. a</i>) du Règlement du Conseil communal.</p>
<i>Vote s/amendement</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, <b>accepte</b> l'amendement de</p>

M. Jacques-Etienne Rastorfer **disant** :

Le Conseil communal accorde un délai de 3 ans à la Municipalité pour présenter le rapport-préavis sur l'objet de cette pétition

\_\_\_\_\_

**Interpellation**

de M. Jean-Luc Chollet : « Swiss Expo, ville de Lausanne : je t'aime, moi non plus »

*Discussion*

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

\_\_\_\_\_

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 25

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....